

Une autre semblable s'effectuera sans doute avant longtemps. Et les universités n'en continueront que mieux, dans leurs sphères respectives, à former, parallèlement et harmonieusement, pour la société, des citoyens d'une science plus approfondie et d'une parfaite probité professionnelle.

Ce fait, le vice-recteur de l'Université devait le signaler à l'attention publique et le préciser exactement, afin d'en maintenir le caractère.

C'est mon devoir également de remercier toutes les bonnes volontés qui ont contribué à sa réalisation : la Législature provinciale, qui nous a donné l'existence légale et corporative ; le Conseil universitaire, qui nous a si gracieusement admis dans le cycle imposant de ses facultés et de ses écoles affiliées ; la Corporation des Administrateurs et le Bureau des Gouverneurs, qui nous ont généreusement permis de nous installer sous ce toit hospitalier, où travaillent ensemble, dans une aimable camaraderie, professeurs et étudiants de carrières diverses, mais appelés à se retrouver plus tard côte à côte et à se prêter souvent un mutuel concours.

A vous, Mgr le vice-chancelier apostolique, sur qui retombent plus directement le soin de ne pas laisser tarir la source principale de nos recettes, ainsi que la charge non moins importante de la haute direction doctrinale et morale de toutes les manifestations de notre vie universitaire, j'adresse un remerciement particulier pour l'encouragement qu'il vous a plu de nous accorder jusqu'ici, et qui, je le sais, ne nous fera jamais défaut.

Sur votre invitation, nos nouveaux professeurs, viendront bientôt, avec leurs collègues plus anciens, s'asseoir à votre table. Il ne sont pas tous dans leur prime jeunesse ; à cela d'ailleurs le mal n'est pas grand : l'École se trouvant en droit d'attendre une direction plus expérimentée. Jusqu'à nouvel état de cho-